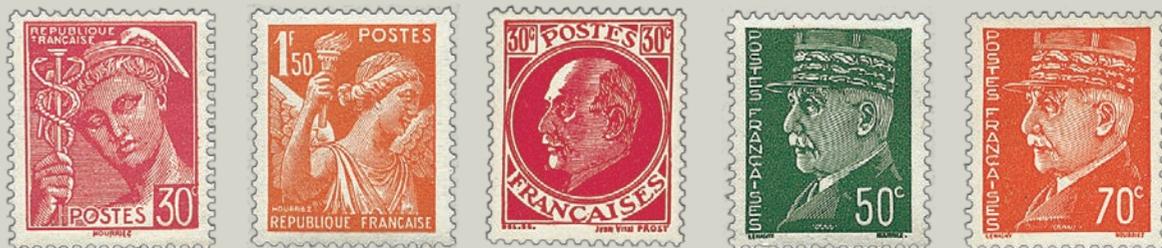


Acheminés et distribués par les P.T.T. à leur insu,



Que sont devenus les courriers clandestins de Londres ?

La communication par Bertrand Sinais d'une lettre affranchie de faux timbres fabriqués à Londres pendant la Seconde Guerre mondiale suite au petit sujet développé dans la rubrique Réponse à tout de notre magazine d'octobre 2010 nous a encouragés à poursuivre nos recherches pour tenter de percer la chape de mystère qui recouvre ces figurines depuis près de 70 ans. Le résultat : l'étonnante histoire que nous vous racontons ici.

Si, pour beaucoup de collectionneurs, les faux dits de *l'Intelligence Service* ou de *Londres* (cette seconde appellation est d'ailleurs plus exacte que la première) appartiennent aux multiples séquelles postales, parmi d'autres, de la Seconde Guerre mondiale, s'il a toujours été supposé que ces timbres avaient été imprimés pour être utilisés par les agents secrets opérant en France, les doutes concernant leur légitimité venaient du constat que personne n'en avait encore trouvé sur des lettres ayant circulé.

Or, il se trouve que quelques collectionneurs, que nous qualifierons d'initiés, connaissent l'existence de telles lettres mais ces dernières étaient bien trop peu nombreuses et trop identiques dans leur forme pour qu'on valide leurs stupéfiants affranchissements composés de faux. Et même lorsque vous aurez lu ce qui suit, vous verrez que ces lettres – parfaitement authentiques au demeurant – continuent de susciter des interrogations. Selon toute probabilité, l'impression des premiers faux de *Londres* remonte au premier trimestre de l'année 1942. L'emploi qu'il est

prévu d'en faire concerne effectivement les agents qui opèrent en France mais, contrairement à ce que nous, les collectionneurs imaginions, ces timbres ne faisaient pas partie du «paquetage» des agents secrets ; ils servaient à affranchir des courriers assez « spéciaux », des enveloppes contenant de la propagande que les dits agents étaient chargés de poster en France !

Répondre aux rumeurs par courrier

Avant d'aller plus loin, il nous faut évoquer les deux organismes responsables de ces opérations postales : les très secrets SOE (Special Operations Executive) et PWE (Political Warfare Executive). Le SOE ou *Direction des Opérations Spéciales* a été créé par Winston Churchill et Hugh Dalton le 22 juillet 1940. Les missions de ce service secret consistent dans la conduite de la guerre sans engagement militaire direct, l'espionnage et le sabotage derrière les lignes ennemies. Churchill l'a chargé de « mettre le feu à l'Europe ». Le PWE ou *Direction de la Guerre Politique* est né plus tard, en août 1941.



C'est une structure tout aussi secrète que le SOE mais plus spécialement chargée de la propagande et de ce qu'on appelle aujourd'hui les actions psychologiques dans les territoires ennemis. Le noyau de ce service est constitué de membres de la section S.O.1, une unité chargée de la propagande au sein du SOE. En fait les Britanniques ont compris qu'il leur fallait une entité aussi efficace que le *Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda (RMVP)*, le redoutable et très influent ministère allemand de l'Information et de la Propagande dirigé par Joseph Goebbels. Le PWE dont le nom de couverture est PID (Political Intelligence Department = Département du Renseignement Politique) va donc gérer la propagande sous toutes ses formes, qu'il s'agisse des messages radios, des tracts et tous autres documents «papier» afin de créer des rumeurs, démoraliser l'ennemi, d'amener la contradiction dans les informations, de désinformer, etc. Son bras exécutif sera le SOE qui, par le biais de ses agents sur le terrain, aidera à la diffusion et la propagation de ces rumeurs indépendamment de la dispersion de

tracts aériens par les avions de la RAF et de l'U.S. Air Force lorsque les Etats-Unis participeront à la guerre. En novembre 1941, le PWE va faire une recrue de choix en la personne d'Ellic Paul Howes. Né en 1910, ce fils d'émigrés russes est passionné par l'imprimerie et par tout ce qui touche à la typographie. Très vite il s'impose comme un redoutable contrefacteur et commence à produire différents documents en allemand dont la qualité est pratiquement équivalente à celle des originaux. Sa pratique du français et de l'allemand va lui permettre de créer toutes sortes de documents, des tickets de rationnement aux cartes postales, de faux billets de banques aux *Ausweis* (laissez-passer), de faux journaux, etc.. Bref, Howe ressemble dans le domaine de l'imprimerie à ce personnage, Mister «Q», celui qui conçoit et fabrique les gadgets de 007, dans les films de James Bond. Il s'entoure très vite de graphistes, dessinateurs, typographes, maquettistes, etc., et sa petite unité commence à produire des centaines de documents qui vont être livrés aux différentes sections du SOE dont la section «F» (F pour France) qui ●●●

Liste des en-têtes d'enveloppes fabriquées par le PWE

Intitulés :	Format :	Couleur :
La Voix de France Revue mensuelle de l'Union des Français de l'Étranger Gannat (Allier)	15,5 x 13 cm	noir sur chamois
La Nationale Compagnie anonyme d'assurances sur la vie Entreprise privée réglée par le décret-loi du 14 juin 1938 – Société anonyme au capital de 75 000 000 de Frs 2, rue Pillet-Will Paris (IX ^e)	Idem	noir sur blanc
Compagnie Générale des Tabacs S.A. au capital de 40 000 000 de francs RC Seine 100.724 17, La Canebière, Marseille (200 ex. fournis à la Section F le 22/4/42)	Idem	noir sur gris
Le Conseiller du Commerce Extérieur Palais de la Bourse – Marseille	14,5 x 11,5	noir sur vert
Assurances Générales de Trieste et Venise 5 et 7, rue de Londres Paris	15,5 x 13	noir sur blanc
La «Semaine du Lait» 26, rue Rabelais, 26 – Lyon (a fait l'objet d'une réimpression supplémentaire)	Idem	noir sur gris
Société Anonyme Tombarel Frères Grasse (France)	Idem	bleu foncé sur bleu (a fait l'objet d'une réimpression supplémentaire)
Société Nationale des Chemins de Fer Français (a fait l'objet d'une réimpression supplémentaire : 1 000 ex. livrés à la Section F le 20/8/42)	14,5 x 10,5	noir sur marron
Ministère de l'Agriculture Villa Thuret, Cap d'Antibes (A.-M.) (a fait l'objet d'une réimpression supplémentaire)	16 x 11,5	noir sur blanc
Fabrique de Velours (?)	14,5 x 11,5	noir sur blanc
Crédit Lyonnais Paris (500 ex. fournis à la Section F le 10/8/42)	28 x 12	noir sur crème
Messageries Hachette 111, Rue Réaumur – Paris (300 ex. fournis à la Section F le 11/8/42)	?	?
Secrétariat d'Etat au Ravitaillement (1 500 ex. fournis à la Section F le 10/10/42 – l'enveloppe contient une circulaire datée du 20/11/1942 «Appel aux Paysans de France»!)		
Compagnie des Lampes 20, rue Blatin, 20 Clermont-Ferrand (500 ex. fournis à la Section F le 6/10/42)	15 x 12,5	noir sur blanc
Elluin et Barnay Paris & Lyon (400 ex. fournis à la Section F le 12/10/42)	idem	noir sur blanc
La Dépêche (?) (1 500 ex. fournis à la Section F le 16/11/42)	?	?
Banque Ottomane Marseille (300 ex. fournis à la Section F le 16/11/42)	14,5 x 12	noir sur marron
Idem	Idem	noir sur crème
Bulletin Bibliographique Librairie Ernest Flammarion Paris (1 000 ex. fournis à la Section F le 16/11/42)	Idem	noir sur crème

Fabrications spéciales du PWE

Délégation de la Compagnie L'urbaine – Incendie caoutchouc 43, Rue de la Bourse - Lyon (livré le 27/10/42)	Cachet
E. Raoul-Duval & Co – SA caoutchouc Le Havre Sté A ^{me} A. Delor & Cie. caoutchouc Bordeaux	Cachet

Enveloppes sans indication

Enveloppe (H.85)	14,5 x 11,5	Bleu clair
Enveloppe (H.165)	?	?
<i>(12 000 ex. fournis à la Section F)</i>		
Enveloppes (H.219)	?	?
<i>(12 500 ex. de 7 modèles différents fournis à la Section F)</i>		

Enveloppes et cachets non recensés dans la codification «H»
Enveloppes

Carrabin & Cie
Lyon

Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France
Lyon

Manufacture des Gants Jouvin
Grenoble

Docks Méridionaux d'Alimentation
Béziers

Cachets :

Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle
Etat Français / Bureau du Cabinet

Contrôle des Informations
/ E. F.

La plupart des documents produits par le PWE et par Howe possédaient un numéro de code. On connaît la série des F ... qui désignent les tracts aériens, les FU ... qui (selon Tim Brooks les deux lettres signifieraient «France Underground» (France clandestin)) se réfèrent à des documents spécifiquement imprimés pour la France, quant aux H ... ils concernent toutes sortes de documents, timbres, cachets, enveloppes, opuscules, tickets de rationnement, manuels de maniement d'explosifs, simples cartes postales, etc.

On peut relever ces différents codes sur les notes de service et certains rapports d'activité du PWE/SOE qui permettent alors d'identifier le document évoqué par la note ou le rapport. Lee Richards, dans son ouvrage «*The Black Art – British clandestine psychological warfare against Third Reich*» a identifié près de 1 500 codes «H ...» et en a dressé la nomenclature. Par exemple, le faux timbre *Pétain-Lemagny* à 1F20 porte le code H.171. Selon cet auteur, un certain nombre d'échantillons de ces documents sont conservés aux Archives Nationales et à l'Imperial War Museum en Grande-Bretagne. La série FU ... ne semble pas avoir fait l'objet d'une nomenclature.

Les collections constituées à l'époque tant au PWE qu'au SOE ont été détruites peu de temps après la fin de la guerre en même temps qu'une partie des archives ; cela explique évidemment les informations incomplètes qui sont données ici. ■

●●● nous intéresse plus particulièrement. Pour la petite histoire, le Général de Gaulle demandera plusieurs fois à Churchill le rattachement des agents de la section F à son propre service de renseignements (le BCRA) mais ce dernier lui refusera toujours. Parallèlement au service de Howe, une petite unité appelée Section A/C (ou Letter writing Unit – unité de rédaction de lettre) a pour charge de s'occuper de la distribution de la propagande par le biais des systèmes postaux internationaux, une voie d'acheminement facilement accessible. Pour ce qui concerne la France, les premiers envois de lettres vers la zone non occupée furent effectués depuis Londres par voie de surface et même par voie aérienne. Le contenu des tracts n'était pas trop subversif mais les responsables prenaient toutefois le soin d'avertir la censure britannique pour qu'elle laisse passer les lettres. D'autres envois s'effectuaient par la valise diplomatique et étaient transmis aux légations et autres ambassades britanniques dans les pays neutres. A charge pour les diplomates de les affranchir et de les poster localement. L'ambassade britannique aux U.S.A. fut souvent mise à contribution pour l'envoi de tracts en zone non occupée.

Fausse enveloppe pour vraie propagande

Pour ce qui concerne la zone occupée et l'infiltration de courrier dans le trafic postal français, les sacs ou les paquets d'enveloppes étaient confiés à la section F du SOE. Cette dernière utilisait ses réseaux clandestins pour les acheminer jusqu'à Paris où les enveloppes étaient jetées dans les boîtes aux lettres. Le début de cette activité commence réellement en décembre 1941, époque où le SOE bénéficie enfin d'un réseau organisé pour

la diffusion sur une plus grande échelle de matériel de propagande ; elle sera loin d'être négligeable puisqu'un rapport d'un de ses responsables daté d'avril 1942 fait état de l'envoi de 6 000 enveloppes entre décembre 1941 et la mi-avril 1942.

Cette propagande se trouvait donc cachée dans des enveloppes munies d'en-têtes commerciaux, officiels et même gouvernementaux (voir la liste plus loin). Elle était composée de tracts et autres fascicules rédigés en français tous fabriqués par les soins du service de Howe. L'avantage c'est que ces lettres étaient quasiment «anonymes» dans la masse de courrier traitée quotidiennement par les P.T.T. et qu'elles évitaient la censure plus concentrée à surveiller le courrier de particuliers ciblés (communistes, sympathisants gaullistes, militaires, activistes politiques, etc.).

Comme vous le montre le tableau plus loin, les quantités d'enveloppes envoyées étaient parfois importantes. C'est lors de la préparation de ces envois qu'il a fallu régler le problème de l'affranchissement. En effet, on peut imaginer qu'il n'était pas évident pour un agent de se rendre dans un bureau de poste où il n'est pas connu pour acheter 50, 100, 500 timbres ou plus sans se faire remarquer ou sans attirer l'attention d'un guichetier qui, curieux ou zélé, aurait pu lui demander d'en expliquer ou d'en justifier l'utilisation.

Et c'est sans doute pour cela que l'on a demandé à Ellic Howe de fabriquer des timbres pour affranchir les envois. Apparemment, son service ne disposait pas du matériel d'impression requis et il s'adressera au célèbre imprimeur britannique Waterlow & Sons. Comme le montre l'encadré ci-contre, les dates de livraison et les quantités imprimées ne sont pas toutes connues mais on peut penser que les premiers faux ont été utilisés dès janvier ou février 1942.

Disparus sans laisser de traces ?

S'il est désormais bien établi que ces courriers affranchis de faux timbres ont bien circulé, comment se fait-il qu'aucun n'ait jamais été retrouvé ? C'est la question essentielle et nombre de collectionneurs se sont usés les yeux à examiner leurs types *Pétain*, *Iris* et autres *Mercure* pour tenter de trouver cette perle rare qu'aurait été un exemplaire dûment oblitéré. On peut donner deux explications à cela. La première, c'est le faible nombre d'envois réalisés par le SOE : entre 22 000 et 50 000 enveloppes. Le chiffre donné par Tim Brooks dans son ouvrage *British Propaganda to France 1940 - 1944 Machinery, Method and Message* est de 20 720. Mais si l'on prend en compte les quantités d'enveloppes fournies par le service de Howe (voir liste des en-têtes), on arrive à plus de 30 000 (les quantités ne sont pas toutes indiquées). Ce chiffre, 50 000, n'est toutefois qu'une goutte d'eau par rapport aux millions de lettres ayant circulé en France durant la période mars-avril 1942 à février-mars 1943.

L'autre explication tient sans doute plus au climat ambiant de l'époque. La France sous Vichy ne ressemble nullement à celle d'aujourd'hui et il est même difficile de s'y transposer. Nous vivons aujourd'hui dans une société où l'on peut tout dire, où l'on peut se montrer irrévérencieux et même irrespectueux à l'égard des dirigeants, où chacun peut critiquer les institutions sans que cela prête à conséquences. La France sous Vichy est un pays où l'on fait très attention à ce que l'on dit, surtout en public.

Erigée en vertu dans les pays totalitaires et très encouragée par les Allemands, la délation est monnaie courante. Un chiffre qui fait peur : il aurait été transmis pas moins de 5 millions

de dénonciations à la Gestapo durant son activité en France... Mais combien en ont reçu les autorités françaises si elles ne les ont pas toutes fait suivre aux Allemands ?

Un différend avec votre voisin ou avec votre employeur ou avec n'importe qui pouvait vous valoir d'être dénoncé, comme communiste par exemple, ou d'écouter régulièrement la BBC, etc. De telles dénonciations débouchaient sur une surveillance de vos activités, de votre courrier et pouvaient s'accompagner d'interrogatoires et de perquisitions pour finalement vous voir suspecté de «menées antinationales» selon la terminologie en cours à l'époque.

Cette surveillance, en zone non occupée, était l'une des tâches des membres de la *Légion Française des Combattants*, une organisation vichyste d'anciens combattants créée en août 1940 pour «régénérer la Nation par la vertu de l'exemple du sacrifice de 1914-18». En novembre 1941, elle prend le nom de *Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale* pour permettre l'adhésion de partisans du régime n'ayant pas combattu !

Compte tenu de ce climat de méfiance et de suspicion quasi institutionnel, on peut se douter que les destinataires des courriers devaient se faire souvent une belle peur lorsqu'ils découvriraient la teneur de leur contenu. Hors de question de les conserver et sans doute s'empressaient-ils, dans la majorité des cas, de s'en débarrasser en les détruisant immédiatement sans s'occuper de savoir si les timbres qui les affranchissaient étaient faux ou non. Et ils se gardaient bien de raconter qu'ils avaient été les heureux bénéficiaires de courriers venus de Londres !

D'autres faisaient preuve de civisme. Ainsi au cours de nos recherches avons-nous ●●●

Faux de Londres : ont-ils tous été utilisés ?

Deux imprimeurs, Waterlow & Sons et Thomas De la Rue ont été contactés par le PWE pour réaliser les faux timbres sous couvert du plus grand secret. Waterlow & Sons a très certainement imprimé les timbres français (c'est une certitude pour le 2 F : pourquoi n'aurait-il pas réalisé les autres ?) et Thomas de la Rue a sans doute réalisé les faux timbres allemands à l'effigie d'Hitler.

Si, comme le mentionnent les archives malheureusement incomplètes conservées à Londres, les envois de tracts par le truchement de la poste française ont commencé en décembre 1941, les agents responsables au SOE se devaient de connaître à la fois les tarifs applicables au courrier et les timbres servant à l'affranchissement du dit courrier.

En 1941, ce sont donc les tarifs intérieurs du 1^{er} décembre 1939 (lettres) et 17 novembre 1938 (imprimés) qui sont appliqués :

Lettre simple jusqu'à 20 g : 1 F.	Imprimés jusqu'à 20 g : 30 c.
Lettre double ou jusqu'à 50 g : 1,30 F.	Imprimés jusqu'à 50 g : 40 c.
Lettres jusqu'à 100 g : 1,80 F.	Imprimés jusqu'à 100 g : 60 c.

A partir du 5 janvier 1942 ces tarifs changent :

Lettre simple jusqu'à 20 grammes : 1,50 F.
Imprimés jusqu'à 20 grammes : 50 c.
Lettre double ou jusqu'à 50 grammes : 2 F.
Imprimés jusqu'à 50 grammes : 70 c.
Lettres jusqu'à 100 grammes : 3 F.
Imprimés jusqu'à 100 grammes : 1,20 F.

Pour ce qui concerne les timbres, voici un tableau des 11 timbres ayant été contrefaits et leurs dates d'émission et de retrait. A droite, les dates de livraison des faux timbres :

Vrais : Faux :

Type *Mercure* :

25 centimes vert : ?/11/1938 - 15/05/1941	10 000
exemplaires livrés le 12/10/1942	
30 centimes rouge : 22/02/1939 - 23/10/1943	?

Type *Iris*

1F50 rouge : 25/01/1941 - 2/03/1942	?
-------------------------------------	---

Type *Pétain-Prost*

30 centimes rouge : 25/10/1941 - 2/03/1942	15 000
exemplaires livrés le 5/11/1942	
+ 20 000 exemplaires livrés le 18/03/1943	

Type *Pétain-Lemagny*

50 centimes vert : 26/11/1941 - ?/04/1942	?
70 centimes orange : 27/01/1942 - 31/10/1944	10 000
exemplaires livrés le 12/10/1942	
1 F rouge : 12/08/1941 - 1/11/1944	?
1F20 brun : 21/01/1942 - 1/11/1944	10 000
exemplaires livrés le 12/10/1942	

Type *Pétain-Bersier*

1F50 rose : 17/12/1941- ?/06/1942	?
1F50 brun rouge : 21/10/1942 - 1/11/1944	
Première livraison : date inconnue	
+ 10 000 exemplaires livrés le 21/10/1942	
2 F vert : 27/12/1941 - 1/11/1944	10 000
exemplaires livrés le 30/11/1942	
+ quantité inconnue livrée en mars 1943	

L'utilisation de certains de ces timbres est prouvée par un document du PWE de mai 1942 conservé dans les Archives Nationales britanniques où il fait état des activités postales réalisées en France. Les quantités et les livraisons multiples semblent également le confirmer.

Deux remarques concernant deux valeurs :

Le 1F50 *Pétain-Bersier* rose n'aurait existé qu'à 80 exemplaires ●●●

●●● (4 feuillets de 20 ex.) et n'aurait donc jamais été utilisé.
La fabrication du 25 c *Mercur* vert en mai 1942 qui semble tout à fait anachronique : le timbre n'est plus aux guichets de la poste depuis le mois de mai 1941. De plus sa valeur faciale n'est pas très adaptée aux tarifs en vigueur à l'époque à moins de l'utiliser en paire pour faire 50 centimes ?

Des faux inconnus qui suscitent quelques interrogations

Un faux du 15 F «Hôtel-Dieu de Beaune» a visiblement été envisagé en mars 1943. Aussi surprenant soit-il, ce timbre porte le code H.356 dans la fameuse nomenclature. Il était bien entendu destiné à la Section F, on ignore s'il a vraiment été imprimé en quantité et s'il a effectivement bien été livré au SOE.

Tout aussi surprenant, la fourniture de 5 000 fausses cartes interzones à la Section F le 29 août 1942. Elles ont été imprimées par Waterlow & Sons mais on ignore l'usage qui a été fait de ces cartes qui portent pourtant le code H.112

Enfin, une carte postale revêtue d'un 80 centimes *Pétain-Lemagny* orange (*Vert*, n° 512-CP1) aurait également été fabriquée. On ignore son code, si elle a été fabriquée en quantité et si elle a été utilisée.



La première lettre connue adressée à Cecily Lefort par le biais de la boîte postale 506 est datée du 1^{er} avril 1941. Aucun faux n'y figure. On remarque le cachet ovale de l'Agence Thomas Cook à Berkeley Street et le timbre britannique perforé collé sur l'affranchissement en timbres français (Cf. *Documents Philatéliques*, Octobre 1965).

●●● découvre le témoignage suivant :
«Le commissaire de police de Bollène, le 20 mai 1942, transmit au préfet, un tract gaulliste «La France Libre» reçu par Monsieur le curé Roux de la Croisière. La lettre postée à Nîmes a été distribuée par le facteur. Elle contenait deux tracts. L'enveloppe et un exemplaire de ces tracts ont été remis à la police par l'entremise de la

section locale de la Légion des Combattants.» Malheureusement ce procès-verbal qui figure dans les archives départementales du Vaucluse n'indique pas quel(s) timbre(s) affranchissai(en)t ce courrier qui, selon les indications données dans l'ouvrage de T. Brooks, devait appartenir aux envois effectués par le SOE les 13 ou 16 mai 1942.

Cet exemple de remise de courrier aux autorités n'a pas dû être un cas isolé et qui sait si certaines archives officielles ne contiennent pas de tels documents. L'idéal serait évidemment de les

retrouver avec les enveloppes concernées !

Donc peu nombreux, vraisemblablement détruits en majorité ou alors remis aux autorités, les courriers de Londres n'ont donc laissé que peu de traces derrière eux.

Lettres à Cécile

Paradoxe de toute cette histoire, les seules lettres revêtues de faux de Londres que l'on connaisse aujourd'hui ont contenu de la correspondance privée et non des tracts de propagande. Un contre-emploi par rapport à leur utilisation initiale prévue par les décideurs du PWE !

Les lettres en question présentent également la particularité d'être originaires de la même ville, Felletin dans la Creuse, et d'être adressées au même destinataire, une certaine Mme Cécile Lefort, Boîte Postale 506, Lisbonne, Portugal.

Nous avons relevé six lettres signalées ou décrites par des collectionneurs : trois par Henri Tristant (T) dans un article sur la fameuse Boîte Postale 506 (voir encadré ci-contre) publié dans *Documents Philatéliques* (la revue de l'Académie de Philatélie) d'octobre 1965, deux par le Docteur Duvergey (D) dans un article publié dans un *Bulletin de*

l'A.C.T.L. (Ass. Des Collectionneurs de Timbres de la Libération) de 1992 et une dernière enveloppe illustrée ici qui nous a été aimablement communiquée par Bertrand Sinais (S). Voici la liste de ces six lettres que nous avons

01/04/41 (T)	Affranchissement à 2,50 F	(Pas de faux)
31/07/41 (T)	Lettre non illustrée – Affranchissement supposé : 2,50 F	
13/04/42 (D)	Affranchissement à 4 F	(4 faux <i>Pétain-Lemagny</i> à 1 F)
30/05/42 (S)	Affranchissement à 4 F	(4 faux <i>Pétain-Lemagny</i> à 1 F)
10/07/42 (D)	Affranchissement à 4 F	(4 faux <i>Pétain-Lemagny</i> à 1 F)
20/07/42 (T)	Lettre non illustrée – Affranchissement supposé : 4 F	

reclassées chronologiquement : La première remarque que l'on peut faire est que la calligraphie de l'adresse de la 1^{re} lettre est différente des autres enveloppes, ce qui laisse supposer que l'expéditeur n'était pas la même personne.

Ensuite, on peut penser que la seconde lettre ne comportait pas de faux : le 1 F rouge *Pétain-Lemagny* n'ayant été émis que le 12 août 1941, il était donc difficile pour le PWE de faire fabriquer un faux d'un timbre qui n'existait pas encore. Et surtout, Ellic Howe n'a pas encore été embauché par le dit PWE.

On note aussi une longue interruption (huit mois) de cette correspondance entre juillet 1941 et avril 1942. Existerait-il d'autres lettres couvrant cette période qui auraient disparu ? Quoi qu'il en soit les lettres de 1942 sont donc les plus intéressantes car ce sont celles qui suscitent le plus de questions, la première étant de savoir comment le (ou la) correspondant(e) de Madame Lefort a-t-elle pu entrer en possession de ces faux timbres ? Lui a-t-on envoyé ? Peut-être, mais sans doute pas par le biais de la boîte postale 506 ; les conditions imposées pour l'utilisation de ce moyen d'acheminement ●●●



Cette lettre expédiée le 30/05/1942 depuis Felletin dans la Creuse est affranchie au tarif avec quatre faux «Pétain-Lemagny» à 1 F. Elle va être placée dans une seconde enveloppe (ci-dessus) comportant la véritable adresse de Cecily Lefort qui sera postée le 18 juin. On note encore la présence du petit cachet rectangulaire apposé par l'employé de l'Agence T. Cook à Berkeley Street (Col. B. Sinais).

La Boîte Postale 506 : le moyen de correspondre avec 21 pays ennemis ou occupés

Déjà en 1917, les autorités britanniques avaient passé un accord avec l'Agence *Thomas Cook & Son* pour qu'elle serve d'intermédiaire – aujourd'hui on dirait interface – pour le courrier d'origine privée provenant de /ou expédié vers les territoires ennemis ou occupés. Lorsque la guerre est déclarée en 1939, le même dispositif est envisagé et il sera mis en place dès 1940. Le principe est simple : on transmet son courrier à l'agence, laquelle le fait parvenir à l'un de ses agents basé dans un pays neutre (ici, le Portugal) où ce dernier l'affranchit en timbres locaux et le poste afin qu'il puisse parvenir dans le pays ennemi ou occupé.

Cette possibilité annoncée dans la presse britannique permettra à l'Agence T. Cook de traiter un demi-million de lettres dans les deux sens pendant toute la durée de la guerre.

Les conditions d'emploi de ce système sont très rigoureuses : pas de ratures, une seule feuille de correspondance écrite recto-verso, pas d'indications géographiques hormis Lisbonne, pas de mention de lettres ou de messages reçus, pas d'indications laissant à penser que l'expéditeur ne se trouve pas au Portugal, la correspondance commerciale est interdite, de même que celle avec des prisonniers de guerre ou des internés civils, etc. Les

correspondances devaient être placées dans des enveloppes ouvertes avec le nom de leur destinataire puis glissées elles-mêmes dans une autre enveloppe adressée à l'Agence T. Cook & Son, Berkeley Street à Londres, accompagnées d'une note où l'expéditeur inscrivait sa propre adresse et d'un mandat de 2 shilling servant à couvrir les frais d'expédition mais aussi ceux de la réponse du destinataire. Le destinataire était invité à envoyer sa réponse à la boîte postale 506. A Lisbonne, l'employé de l'agence T. Cook regroupait les enveloppes et les expédiait au siège à Londres. Là, le courrier était

réexpédié aux destinataires soit dans des enveloppes sur lesquelles étaient inscrites leurs adresses, soit les enveloppes étaient revêtues d'une étiquette masquant l'adresse de boîte postale 506 et portant l'adresse du destinataire. Dans les deux cas, on apposait le cachet de l'agence T. Cook et l'affranchissement s'effectuait avec un timbre (perforé) à 2 ½ pence. Ce type de courrier, peu courant en dépit du chiffre indiqué plus haut, est très prisé et recherché par les collectionneurs originaires, on l'aura deviné, de très nombreux pays. ■



Affranchie avec de vrais timbres pour un montant de 2F50, voici une lettre adressée à Miss Barbara Scott Wilkinson par le biais de la boîte postale 506 à Lisbonne. Contrôlée par la censure, elle devait être contenue dans une seconde enveloppe qui n'a pas été retrouvée (Col. B. Sinais).



Voici les deux autres lettres adressées à Cecily Lefort mentionnées par le Docteur André Duvergey et reproduites dans un bulletin de l'A.C.T.L. en 1991. Même écriture et mêmes affranchissements composés de quatre «faux de Londres». Ceci implique que le (ou la) correspondant(e) de Cecily Lefort a reçu au moins un de ces petits feuillets de 20 timbres comme celui qui figure en page 33.

●●●étaient assez draconiennes et il n'était pas permis de glisser quoi que ce soit dans l'enveloppe hormis la correspondance. La présence de timbres dans l'enveloppe ne pouvait qu'attirer l'attention des censeurs. Il existe deux autres possibilités : soit on a remis en main propre les timbres en question, soit ils ont été expédiés par courrier depuis une localité située en zone libre ; mais tout cela n'est que supposition. Une certitude en revanche, seuls des membres du SOE pouvaient disposer de ces faux timbres. Et c'est ici qu'il convient de prendre en compte un autre fait : le parcours très particulier de Cécile Lefort et son statut d'agent secret.

Une femme très engagée

Née le 30 avril 1899 à Londres, Cicely Margot (Margaret) Gordon épouse un Français en 1923,

le docteur Alex Lefort. En mai 1940, alors que les blindés allemands déferlent sur la France, le couple, qui séjourne dans une propriété du côté de Saint-Cast en Bretagne, rejoint l'Angleterre. Là, il semble que la résidence des Lefort ait été mise à la disposition des autorités britanniques notamment comme refuge et point de ralliement pour les pilotes de la RAF abattus au-dessus du sol français.

Un an plus tard, au mois de juin 1941, elle s'enrôle dans les WAAF (Women's Auxilliary Air Force), les auxiliaires féminines de l'Armée de l'Air britannique dont les activités sont multiples, du secrétariat au pliage de parachutes, de la conduite de véhicules au dispatching radio dans les centres de contrôle aérien, etc. Pourquoi n'a-t-elle pas rejoint les forces de la France Libre ? Peut-être par conviction ou pour faire honneur à son grand-père et même son arrière-grand-père, tous deux hauts gradés dans l'armée britannique et plusieurs fois décorés. Mais cette conviction va encore plus loin et l'on peut se demander qu'est-ce qui peut bien motiver une femme âgée de 43 ans à s'engager dans les services secrets, qui plus est, pour devenir agent de terrain et cela en parfaite connaissance des risques

encourus ? Le fait qu'elle parle couramment le français lui a bien sûr facilité les choses mais le SOE, qui recrute habituellement ses agents dans la tranche des 18 - 40 ans, n'y a pas vu un obstacle à la candidature de Cecily qui est donc envoyée au Wanborough Manor dans le Surrey, une vieille bâtisse isolée devenue l'un des multiples centres d'entraînement du SOE disséminés dans toute la Grande-Bretagne.

Elle suit un entraînement de «courrier» – agent de liaison – et réussit ses tests puisqu'il est décidé de l'envoyer en France. Dans la nuit du 16 au 17 juin 1943, elles sont trois femmes à décoller à bord de deux appareils Westland Lysander, des petits avions capables de voler à une vitesse inférieure à 100 km/h et surtout d'atterrir et de décoller sur des distances très courtes. Cecily Lefort, Noor Inayat Khan et Diana Rowden atterrissent sur le terrain de fortune au curieux nom de code «Indigestion» situé près de Villevêque, pas très loin d'Angers. A cet instant aucune ne sait qu'elles ne reverront jamais l'Angleterre ni même que leurs chemins ne se croiseront plus à nouveau.

Cecily Lefort, devenue Cécile M. Legrand, doit rejoindre le réseau «Jockey» animé par Francis



C'est en juin 1941, un peu après la fin de la bataille d'Angleterre, que Cecily Lefort s'engage dans les WAAF dont les affiches de recrutement décorent certains panneaux publicitaires londoniens.

Cammaerts dans le Sud-est de la France.

C'est lors d'une prise de contact chez un grainetier à Montélimar le 15 septembre 1943, que Cecily Lefort se fait arrêter. Après avoir subi un interrogatoire très musclé au siège de la Gestapo à Lyon, elle est incarcérée à Fresnes. Son arrestation n'eut toutefois aucune incidence sur le fonctionnement du réseau Jockey car le cloisonnement mis en place par Francis Cammaerts s'est avéré très efficace.

Le 31 janvier 1944 à Compiègne, Cecily Lefort monte dans un convoi qui l'emmène vers Ravensbrück. Situé à une centaine de kilomètres au nord de Berlin, ce complexe concentrationnaire s'étend sur 170 hectares et comporte plusieurs petits camps annexes. Sa construction a été personnellement supervisée par Himmler à partir de novembre 1938, c'est un camp destiné aux femmes. Des ateliers pour différents industriels allemands y ont été installés et les détenues doivent y travailler.

Les conditions de vie particulièrement pénibles et épuisantes et la malnutrition ayant accru le taux de mortalité, un four crématoire avait été installé un peu en dehors du camp à l'automne 1943. En 1944, la surpopulation devient telle qu'il est décidé d'aménager un endroit pour les exécutions ainsi que de construire une chambre à gaz. Mi-janvier 1945, le camp compte près de 54 000 détenus (dont 7 800 hommes) auxquels vont encore s'ajouter 11 000 prisonniers provenant de camps évacués suite à l'avance des troupes soviétiques. Les exécutions s'accroissent et le 15 février, Cecily Lefort, n° matricule 27962, est conduite à la chambre à gaz. D'autres membres féminins du SOE présents à Ravensbrück ont subi ou subissent le même sort : Denise Bloch, Lilian Rolfe et Violette Szabo. Quant aux deux compagnes de

Special Forces Roll Of Honour

Index | Gallery | Links | Message Board | Archive | Advanced Search | Login | Register

You are not logged in. If this is your first visit here, please read the [Frequently Asked Questions](#). It explains how the site works. You must be registered before you can use all the site's features/options. [Click here](#) to register or [click here](#) to read more information about the registration process. If you are already registered, please login [here](#).

Special Forces Roll Of Honour - SOE - Roll Of Honour - Lefort, Cecily Margot (nee MacKenzie) (Cecily)

Surname:	Lefort
Forename:	Cecily Margot (nee MacKenzie) (Cecily)
Unit:	F Section SOE
Rank:	Section Officer
Number:	9900
Date Of Death:	1st May 1945
Age:	45
Grave(s):	Runnymede Memorial,Surrey Panel 277
Additional Information:	parent unit Women's Auxiliary Air Force born 25.11.1900 London wife of Dr Alex Lefort,Paris,France joined SOE June 1943 as 4328AS ACW joined SOE 1943 awards MIMD,C.DEC. codename Alice Jockey Circuit (courier) arrested September 1943 executed Ravensbrück,Germany F Section Memorial,Valencey,France
Image(s):	

C. Lefort

Quick Categories

- 14th INTEL
- 200 FLIGHT RAAF
- 22 SAS
- 3 COO BDE
- AATTV
- AIR AMERICA
- AIR COMMANDO
- AIR COMMANDO 2
- ALAMO SCOUTS
- ARMY CDS
- AUSTRALIAN COMMANDOS
- AUSTRALIAN COMMANDOS 2
- BEACH JUMPERS
- BELGIUM
- CANADIAN PARA
- CANADIAN SPECIAL OPS
- CARPETBAGGERS
- CHINDITS 1943
- CHINDITS 1944
- CIA
- COASTWATCHERS
- CODE TALKERS
- COPP
- CZECHOSLOVAKIA
- DAMBUSTERS

Parmi les nombreuses pages Internet dédiées à Cecily Lefort, celle du «Roll of Honour» des «Special Forces» comporte sa photographie mais aussi de nombreuses inexactitudes quant à son état-civil.

En revanche, il est fait mention de sa Croix de Guerre (avec étoile de vermeil) reçue à titre posthume de même que la citation britannique «Mentioned in Dispatch». Son nom figure sur le monument britannique de Runnymede et sur celui de Valençay (Indre) dédié aux agents de la section F du SOE. Au camp de Ravensbrück se trouve également une plaque comportant les noms des quatre agents féminins du SOE morts en déportation.

voyage de Cecily Lefort, elles ont également été arrêtées et eu un destin tout aussi tragique : en juillet 1944 dans le camp de Natzweiler-Struthof en Alsace, Diana Rowden reçoit une injection létale ; Noor Inayat Khan, qui est détenue à Dachau, est exécutée d'une balle dans la nuque en septembre de la même année.

Examen de passage pour le 1 F Pétain-Lemagny ?

Pour en revenir à la présence de faux 1 F sur les lettres qui ont été adressées à Cecily Lefort, on peut se demander, du moins pour celle datée du mois d'avril 1942, si cette lettre n'avait pas valeur de test afin de juger la fiabilité des faux, de savoir s'ils étaient capables de tromper la vigilance des postiers français et de la censure car les courriers de la boîte postale 506 étaient étroitement surveillés, examinés, ouverts et lus. Cecily Lefort, déjà membre, ou presque, du SOE pouvait donc immédiatement rendre compte aux intéressés de la réussite ou non de ce test. Mais ceci ● ● ●

Dates des courriers clandestins traités par la «French Post»

Décembre 1941 :

560 enveloppes (contenu inconnu)

Janvier 1942 :

Cinq envois recensés. Le premier, effectué le 6, est constitué de 250 enveloppes contenant les n°s 1 et 2 de *La France Libre*. Introduit clandestinement depuis Lisbonne. Un complément de 50 enveloppes contenant les mêmes tracts est envoyé le 18. Le même jour, 150 enveloppes contenant le n° 8 de *La Lettre d'Angleterre* est expédié. Les deux derniers envois, de 280 et 150 enveloppes respectivement contiennent les n°s 1 et 2 de *La France Libre*.

Février 1942 :

On note pour le 5 un envoi de 620 enveloppes. Le contenu était un tract appelé *Actualités photographiques* (1653 ex. délivrés). Le 12, 550 enveloppes utilisées pour expédier des exemplaires de *La France Libre*, 240 pour le n° 1, 205 pour le n° 2 et 555 ex. du n° 3.

Le 3^e envoi réalisé le 18 février comprend 906 enveloppes qui contiennent des exemplaires (7 150) d'un tract appelé *Trente deniers* ou également décrit sous le nom de tract de *Saint-Etienne*. 596 enveloppes sont adressées sur Marseille, 260 sur Toulon et 50 autres sur La Ciotat et autres localités environnantes.

Cet envoi sera suivi d'un autre comprenant 411 enveloppes contenant le même tract (2932 ex.) réparties comme suit : 25 adressées à Villefranche, 8 à Port de Bouc, 22 à Aubagne, 36 à Arles, 47 à Montpellier, 107 à Sète et 166 à Marseille. 216 enveloppes contenant autant de tracts *Actualités photographiques*.

260 exemplaires de *La France Libre*, 100 «Anglo-American card» et 88 ex. du n° 9 de *La Lettre d'Angleterre* expédiés.

Mars 1942

235 tracts *Précautions en cas de raid aérien* (tract daté de mai 1942 – sa distribution commence deux mois auparavant pour être sûr qu'il sera reçu à temps) adressés à des hôtels parisiens (enveloppes supposées comporter un en-tête allemand). 618 enveloppes contenant 233 ex. des *Actualités photographiques* et 548 ex. de *La France Libre*.

Avril 1942

373 enveloppes contenant 1 368 ex. d'un tract intitulé : *En marge de Riom* et 373 ex. de *La France Libre*.

● ● ● 19 ex. du n° 10 de *La Lettre d'Angleterre*.
 300 enveloppes à l'en-tête «Le Conseiller du Commerce Extérieur» (voir encadré). Adresses à l'encre violette tapées à la machine écrire. Toutes postées depuis Marseille et adressées à des banques, commerces et entreprises diverses des Bouches du Rhône et des régions de Saint-Etienne, Lyon et Clermont-Ferrand. Contenu : 300 ex. de *Billancourt* (photos du bombardement des usines Renault), *En marge de Riom* et *La France Libre*, n° 4.
 350 ex. de *En marge de Riom*.
 100 ex. de *La Guerre – éclair*
 134 ex. du journal *Le Caneton déchaîné* (voir article dans le n° 120 de *Timbres magazine*)
 1 000 enveloppes pour l'envoi de 158 *Actualités photographiques*, 150 *Billancourt*, 1 192 *En marge de Riom*, 810 *La France Libre* et 282 *La Guerre – éclair*.
Mai 1942
 589 enveloppes contenant 24 ex. *Actualités photographiques*, 726 ex. *Billancourt*, 726 ex. *En marge de Riom*, 440 ex. *La France Libre* n° 5 et 54 ex. de *Weekly Times* n° 1 (une publication destinée aux cercles étudiants, aux maires des grandes agglomérations, grands hôtels du sud de la France).
 100 enveloppes (en-tête «La Voix de France») contenant 200 *Billancourt* et 100 *La France Libre*.
 750 ex. *Billancourt* et 350 ex. *La France Libre* 75 ex. de *Weekly Times* n° 2 adressés à Vichy aux ministres du gouvernement Pétain ainsi qu'à différentes personnalités.

481 enveloppes contenant 128 *Actualités photographiques*, 443 *Billancourt*, 315 *La France Libre*, 25 n° 11 de *La Lettre d'Angleterre* et 62 *Weekly Times*.
 500 enveloppes contenant 516 *La France Libre* et 600 ex. *Revue de la Presse Libre* (Il s'agit du premier exemplaire de ce futur tract aérien supplément du *Courrier de l'Air*. Le code affecté doit être F.50 ou F.51.)
Juin 1942
 363 enveloppes dont 161 à l'en-tête de la «Compagnie Générale des Tabacs S.A.» (voir encadré). Les destinataires dont des débitants de tabac à Nice, dans les Alpes Maritimes et en Savoie. Contenu : 206 ex. d'un tract intitulé *L'Amérique en guerre*, 12 ex. *La bataille de Grande-Bretagne*, 269 ex. *Billancourt*, 405 ex. de *Corse*, 103 *Guerre d'extermination en Russie*, 1 150 *Revue de la Presse Libre*, 25 *Weekly Times*, n° 3, 275 ex. de *La Marine marchande* (code FU.54).
 680 enveloppes à destination de la France dont 30 pour la Corse. Contenu : 331 *L'Amérique en guerre*, 79 *Billancourt*, 93 *Corse*, 66 *Guerre d'extermination en Russie*, 168 *Discours du Président Wallace*, 1 250 *Revue de la Presse Libre*, 32 *Weekly Times* n° 4, 17 *Plus de 1 000 avions* (tract aérien référencé sous le code F.), 724 *La Marine marchande* (code FU.54) et 353 1 000 bombardiers (FU.55).
 700 ex. *La Consigne de la Presse*.
Juillet 1942
 770 enveloppes dont 120, postées depuis Vichy, portent l'en-tête de «La Nationale, Compagnie anonyme

d'assurances sur la vie» (voir encadré) à destination de la zone non occupée. Contenu : 853 ex. de *Consignes pour la censure*.
 1 150 enveloppes contenant 1 256 de *Consignes pour la censure*.
Août 1942
 1 137 enveloppes dont 185 portant l'en-tête «Assurances Générales de Trieste et Venise» (voir encadré). Ces dernières ont été postées dans Paris pour des destinataires demeurant à Paris. Les autres sont à destination de Bordeaux, du département de la Seine Inférieure et de la grande banlieue parisienne. Contenu : 5 000 petites étiquettes *Ecoutez les voix connues de la radio inconnue* (couleur noir ou violet).
 668 enveloppes dont 110 à l'en-tête «Carrabin & Cie» et 117 avec celui du «Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur postées à Lyon. Contenu : 2 880 ex. des *Consignes pour la censure*.
 300 ex. *La France Libre* (Vol. II, n° 1) et 600 ex. *Les Allemands en Syrie*.
 1 950 enveloppes dont 154 portent l'en-tête «Manufactures des gants Jouvin» (postées à Grenoble) et 400 «Docks Méridionaux d'Alimentation» (postées à Béziers). Toutes à destination de la zone non occupée. Contenu : *Pétain* (code H.173).
 Il s'agit d'un petit opuscule de 20 pages au format 10,5 x 13,5 cm présenté comme une B.D. montrant en couverture le Maréchal entouré d'enfants.
 50 enveloppes revêtues du cachet en caoutchouc «Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle – Etat Français». Contenu : 290 ex. *Membres*



● ● ● n'est que pure spéculation et comme tous les protagonistes de cette histoire sont aujourd'hui disparus, la présence de ces faux sur les enveloppes demeure un mystère.
 Il ne reste plus qu'à espérer qu'à la lumière des différentes informations publiées dans cet article, un collectionneur puisse retrouver l'un de ces mystérieux courriers et confirmer la présence physique d'un ou plusieurs faux de Londres. Les dates, les lieux, les quantités et surtout le libellé des enveloppes devraient permettre de les identifier avec plus de facilité. Si cela devait arriver, et nous le souhaitons vivement, alors merci de nous en avvertir. Bonne chasse. ■

La «Revue de la Presse Libre» est un supplément du «Courrier de l'Air», le plus connu de tous les tracts aériens diffusés sur la France. Les premiers numéros – dont nous n'avons pas retrouvé d'exemplaires – ont été diffusés par courrier. L'exemplaire que nous vous montrons a été disséminé entre les 19/20 mai et 24/25 juin 1944.

Michel Melot

du Personnel / Précautions contre les accidents (Feuille 15 x 21 cm. Recto-verso. code H.134B) 40 ex. *Lettre d'Angleterre* Supplément n° 1 (feuille 20 x 25 cm comportant 15 photos montrant les dommages causés par le bombardement des usines Renault. Code H.168). 200 ex. *La France Libre* (Vol. II, n° 1) et 200 ex. du *Bulletin des FNFL*.

Septembre 1942

2 050 enveloppes dont 50 à destination de la zone occupée. Contenu : 710 *Précautions contre les accidents* (Feuille 15 x 21 cm. Recto-verso. code H.134B) 1 576 ex. *Pétain* (code H.173) (voir plus haut) et 690 ex. *Pétain – Laval* (code H.179). Carte de 14,5 x 12 cm de couleurs bleu, brun et blanc montrant Pétain écrivant *Nous Philippe Pétain, Maréchal de France...*

1476 enveloppes (492 pour la zone occupée). Contenu : 905 ex. du petit carnet H.143 (voir plus haut), 450 ex. d'une carte *A Madame la Comtesse de Brinon (née Franck) ... Le Führer reconnaissant* (code H.178) et 430 ex. de la carte *Pétain – Laval* (code H.179).

400 enveloppes à destination de la région bordelaise. Contenu : 190 ex. du H.143 et 800 du H.179.

Octobre 1942

1 652 enveloppes. Contenu : 175 ex. du H.179 et 1 725 ex. d'un tract intitulé *La Suisse, 1^{er} juin 1942 On nous étouffe, ...* (Document de 4 pages au format 21 x 27 cm code H.188). Dans cet envoi, 250 enveloppes portent l'en-tête «Contrôle des Informations / E.F.» et ont été postées depuis Lyon ou Vichy.

Les destinataires sont des préfets, sous-préfets, maires, présidents de la Légion. Le reste est expédié à des journalistes, bouquinistes et autres cafés.

69 ex. du n° 16 de *La Lettre d'Angleterre*.

1 800 enveloppes à l'en-tête du «Ministère du Ravitaillement» contenant la circulaire «Appel aux Paysans de France» (code H.200). Ce «courrier» est une lettre tapée à la machine (encre violette) au format 21 x 27 cm.

Novembre 1942

1 050 enveloppes à l'en-tête du «Ministère du Ravitaillement» contenant la circulaire «Appel aux Paysans de France» (code H.200). 920 ex. d'une plaquette intitulée *Ce qu'une jeune fille bien élevée doit savoir* (code H.228). 36 pages au format 10,5 x 13,5 cm racontant en fait «L'histoire de la défaite et du Coup d'Etat».

51 ex. du n° 17 de *La Lettre d'Angleterre*.

Décembre 1942

350 enveloppes contenant le tract H.228 *Ce qu'une jeune fille bien élevée doit savoir*. Ce même jour, le 16, 150 ex. d'un petit livret de 12 pages au format 10,5 x 14,5 cm est également diffusé. Ce document don la couverture porte le titre *Le rôle des vitamines dans la lutte contre la sous-alimentation* (code H.251) est défini comme «Invasion Document» dans les archives du SOE. En fait, il s'agit d'un petit opuscule de 12 pages (10,5 x 14,5 cm) dont la 1^{re} page intérieure est titrée : «Ne va pas en Allemagne !»

Février 1943

500 exemplaires de l'opuscule qui vient d'être cité (H.251). 175 ex. auraient été expédiés dans des enveloppes portant l'en-tête «Compagnie des Lampes – Mazamet».

Cette liste a été établie d'après les indications données dans l'annexe II de l'ouvrage de Tim Brooks *British Propaganda to France 1940 – 1944 Machinery, Method and Message*. Même si nous l'avons limitée aux seules livraisons devant être expédiées par la «French Post» (P.T.T.), elle semble loin d'être exhaustive. On remarque également que les indications sont parfois incomplètes. Par ailleurs et nous n'en avons pas fait état ici, le SOE est parfois mentionné comme seul bénéficiaire pour la fourniture de tracts et autres documents en quantités variables. Il est fort probable que les documents en question aient été également introduits dans le système postal français. De même, il faut savoir que le PWE ou le SOE avaient des correspondants en Suisse, en Espagne et au Portugal à qui ils adressaient également des documents de propagande. A charge pour ces derniers de les faire entrer clandestinement en France ou de les expédier directement depuis le pays neutre pour qu'ils soient diffusés. A partir de mars 1943, le terme «French Post» disparaît des notes de service et des rapports d'activités : faut-il en déduire que ce mode de diffusion a été abandonné ? De faux timbres à 30 c et à 2 F ont pourtant encore été livrés ce même mois.



Voici une des 5 000 étiquettes (ou stickers) expédiées par courrier en août 1942. Elles indiquent la fréquence d'une radio et les heures auxquelles on pouvait l'écouter. Ces étiquettes étaient destinées à être placées dans des endroits publics de façon à ce qu'elles soient lues par le plus grand nombre.



Sources :

British Propaganda to France 1940 – 1944 Machinery, Method and Message, Annexe Two, Part II : Leaflet Diary par Tim Brooks, 2007.

The Black Art – British clandestine psychological warfare against Third Reich, Lee Richards, 2010

Une organisation semi-clandestine d'acheminement postal du courrier entre la France sous le régime de l'armistice et les pays belligérants alliés au cours de la seconde Guerre mondiale, Henri Tristant (Documents Philatéliques, Octobre 1965)

Quelques sites Internet pour aller plus loin :

<http://www.psywar.org/stamps> (tout ce qui concerne la propagande et bien sûr les timbres)
www.sdbarriere.free.fr/resist_part_02.htm (Les Bollénois et le régime de Vichy)
http://www.plan-sussex-1944.net/francais/pdf/infiltrations_en_france.pdf (reconstitution de l'historique des infiltrations d'agents en France de 1941 à 1945)